

Procédure

1. Etudiants de nationalité française, européenne ou suisse

Un dossier de précandidature est à saisir sur l'application suivante (<https://ecandidat.unistra.fr/ecandidat/#!accueilView>).

Seuls **les dossiers complets** et envoyés avant la date limite indiquée dans la liste des justificatifs seront examinés.

Attention : les candidats en formation continue, en congé de formation et les demandeurs d'emploi s'adresseront directement au Service de Formation Continue de l'Université (21 rue du Mal Lefèbvre -67100 STRASBOURG 03.68.85.49.76) pour la constitution de leur dossier destiné à la Commission Pédagogique. Ils ne saisiront pas leur candidature sur l'application « E-candidat ».

2. Etudiants étrangers hors Union Européenne

Si vous êtes un candidat non ressortissant de l'Union Européenne, résidant dans l'un des pays listés ci-dessous, et que vous souhaitez poursuivre des études en France, la procédure d'inscription vient de changer.

Vous devez impérativement vous inscrire en passant par le portail de CAMPUS France.

Le portail ci-dessous a été mis en place pour simplifier vos démarches de pré-inscription auprès de plus de 250 universités et écoles en France, et pour vous aider à préparer votre demande de visa.

Site : Etudes en France

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance/dyn/public/authentication/login.html>

Liste des pays :

Algérie, Argentine, Bénin, Brésil, Burkina Faso, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Egypte, Etats-Unis, Gabon, Guinée, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Liban, Madagascar, Mauritanie, Mali, Maroc, Maurice, Mexique, Pérou, Russie, Sénégal, Syrie, Taïwan, Tunisie, Turquie, Vietnam.